



2023



LES ENJEUX D'UNE COMMUNE RURALE

POUR VOUS TENIR INFORMÉS TOUTE L'ANNÉE

Le site internet de la mairie : <https://www.chassignolles.fr>
Le journal quadrimestriel distribué dans les boîtes aux lettres : **Le Trait d'union**
La page Facebook de la commune : **@Communedechassignolles**



03

MOT DU MAIRE

04

BILAN FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT 2022 /
PRÉVISIONS INVESTISSEMENTS
2023

06

TRAVAUX

10

ÉCOLE

“L’action des différentes collectivités qui œuvrent à nos côtés dans ces opérations, poursuivent le même objectif, celui de contribuer à l’attractivité de nos communes rurales.”



Élisabeth Labesse
Maire de Chassignolles

Voici arrivé notre rendez-vous annuel avec chacun d’entre vous pour partager les réalisations initiées par le conseil municipal et les animations à l’initiative des associations qui ont ponctué l’année 2023.

À ce sujet, je félicite tous les bénévoles qui œuvrent au sein de celles-ci et les encourage à poursuivre dans cette voie. Que ce soit dans le domaine du sport, de la culture, du bien vivre ensemble, je suis persuadée que chacun d’entre vous possède des compétences à mettre au profit de l’intérêt général. Je vous invite à les rejoindre car transmettre ses savoirs, c’est un enrichissement personnel et, pour les associations, le renouveau des bénévoles, un gage de longévité. Je pense entre autres à l’association Familles Rurales dont la présidente souhaite passer le relais. Le service proposé d’aide à domicile aux personnes âgées ou autres est primordial pour permettre de rester à domicile et ainsi profiter le plus longtemps possible de son environnement habituel lorsque des accidents de la vie surviennent. Chacun d’entre vous ou vos proches peuvent être touchés. Si vous souhaitez vous investir dans cette association, n’hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

2023 n’aura pas vu revenir la paix dans le monde, le conflit en Ukraine perdure et de nouveaux sont nés au Proche-Orient, en Afrique et en Asie.

Plus près de nous, après la crise sanitaire, nous devons faire face à une flambée des prix de l’énergie qui s’accompagne de la reprise de l’inflation. À cela s’ajoute le changement climatique et ses conséquences, tempêtes, inondations, incendies, etc...

Il va tous falloir adapter nos modes de vie.

Soyez assurés que le conseil municipal travaille dans ce sens mais que les contraintes sont nombreuses et que tout ne peut se faire d’un coup de baguette magique.

Quant à l’année 2024, elle sera marquée pour notre commune par :

- l’ouverture du bar/restaurant/multiservices sur le site de la Maison des Traditions ;
- la poursuite de l’opération de mise en place de l’assainissement collectif sur une partie du bourg ;
- l’entrée en application du Plan Local d’Urbanisme Intercommunal à l’échelle des 30 communes de la Communauté de Communes La Châtre/Ste Sévère ;
- l’arrivée de la fibre optique.
- La fermeture pour la saison 2024 de notre musée municipal la Maison des Traditions. Ceci dans le but de confier à la responsable du site la reprise du travail sur le réaménagement et l’aménagement de la réserve, l’écriture du projet scientifique et culturel, la transformation de l’espace de visite « maison, ateliers du sabotier et du forgeron » en bar, restaurant, multi-services, afin de tenir compte de cette nouvelle donne.

L’action des différentes collectivités qui œuvrent à nos côtés dans ces opérations, que ce soit la Région, le Département et la Communauté de Communes La Châtre/Ste Sévère, poursuivent le même objectif, celui de contribuer à l’attractivité de nos communes rurales.

Je ne sais pas quel regard on portera dans un an mais j’ai la conviction que notre réussite, celle de notre Pays, de notre Région, de notre Département et de notre Commune ne peut être que collective ; Elle dépendra donc de notre capacité à rester unis pour défendre les principales valeurs de notre démocratie dont la commune est l’échelon essentiel.

Alors en 2024, continuons à construire ensemble notre avenir en faisant aboutir vos et nos projets. Sans plus attendre, je vous laisse découvrir le contenu de ce bulletin élaboré par la commission “Bien vivre ensemble, solidarité, communication” en partenariat avec les associations et avec le soutien indéfectible d’Hervé Francès de l’agence Okó que je remercie.

11

EXPOSITION MAURICE
SAND À LA MAISON
DES TRADITIONS

12

MAISON
DES TRADITIONS

17

SOLIDARITÉ-
BIEN-VIVRE
ENSEMBLE

16

AMÉNAGEMENT –
HABITAT- ÉCONOMIE

18

PROJET PARC
NATUREL
RÉGIONAL
“SUD-BERRY”

20

PAROLE
AUX ASSOCIATIONS

25

ÉTAT CIVIL –
INFORMATIONS
PRATIQUES
COMMUNALES

26

INFORMATIONS
GÉNÉRALES

27

ASSOCIATIONS
COMMUNALES
- ORDURES
MÉNAGÈRES

2022 BILAN DU FONCTIONNEMENT

Recettes	
Produits des services : entrées Maison des Traditions et ventes boutique (8384,63€) / Occupation du domaine public par Enedis (221,00€), Fonds de Péréquation Postal (14508,00€) / Repas cantine (15282,20€) / Mise à disposition personnel communal au RPI* (5614,74€) / Remboursement des frais de chauffage par les locataires des logements de l'école (844,40€) hiver 2021/2022 / Divers (540€)	45 394,97€
Remboursement de l'État sur emploi en contrat aidé	4 918,91€
Participation de l'État via la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'écriture du Projet Scientifique et Culturel de la Maison des Traditions	25 102,00€
Impôts et taxes : Taxes d'habitation, foncières bâties et non bâties y compris la compensation versée par l'État au titre des exonérations (203355€) / Attribution de compensation versée par la Communauté de Communes (8345,59€) / Taxe additionnelle aux droits de mutation (23805,63€) / Fonds de Compensation de la TVA sur dépenses de fonctionnement 2021 (17135,76€) / Fonds de péréquation communal (11012€)	263 653,98€
Dotations de fonctionnement versées par l'État (209631€) / Subventions du Conseil Régional (1437€) pour des manifestations organisées par la Maison des Traditions / Participation de l'État pour l'organisation des élections présidentielles et législatives (361,42€) / Dotation pour le recensement (1174€)	212 603,42€
Dotation aux élus locaux	3 031,00€
Loyers des immeubles + location de la salle socioculturelle	35 096,27€
Produit de cession de la faucheuse	2 300,00€
Moins-value suite à la vente de la faucheuse	20 681,69€
	612 782,24€

Dépenses	
Charges à caractère général : eau, électricité, combustibles, carburants, fournitures administratives, de voirie et d'entretien, achats boutique Maison des Traditions (55955,94€) / Matières premières pour la cantine (15707,22€) / Entretien des bâtiments, de la voirie, du matériel roulant et des terrains (173456,08€) / Assurances (12118,21€) / Fournitures pour la réhabilitation du logement de l'école par le service technique (8006,35€) / Maintenance matériels, frais d'affranchissement, de télécommunication, publicités, feu d'artifice, animations Maison des Traditions (38162,32€) / Location matériels (13585,91€) / Taxe foncière (2122€) / Redevance ordures ménagères (2276,20€)	321 390,23€
Charges de personnel	264 793,45€
Charges de gestion courante : indemnités et cotisations pour les élus (27722,37€) / Participation au RPI* (21724,25€) / Participation au service d'incendie et de secours (12721,98€) / Participation aux autres organismes de regroupement (8744,98€) / reversement à l'État de la part communale au titre du fonds de Péréquation (443€)	71 356,58€
Intérêts des emprunts	5 643,93€
Amortissement du fonds de concours versé à la Communauté de Communes La Châtre/Ste Sévère pour l'aménagement des extérieurs de la salle des fêtes	6 928,84€
Valeur nette comptable suite à la vente de la faucheuse	22 981,69€
	693 094,72€

2022 BILAN DES INVESTISSEMENTS

Dépenses effectives	
Remboursement du capital des emprunts pour des investissements précédents	24 540,93€
Remboursement caution locataires	180,00€
Diagnostic église intérieur et extérieur – acompte	7 766,37€
Maison des Traditions	
Construction réserve pour la collection de la Maison des Traditions	194 291,56€
Acquisition d'un logiciel pour le suivi de l'inventaire de la collection	9 744,00€
Acompte maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du parcours permanent	4 800,00€
Extension hangar service technique	32 784,16€
Travaux confiés aux entreprises pour la réhabilitation du logement de l'école	18 307,64€
Acquisition d'un terrain	7 864,00€
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude d'assainissement collectif – acompte	7 396,80€
Armoires pour l'école	2 265,60€
Cellule de refroidissement pour cantine	3 261,60€
Faucheuse	13 280,00€
Débroussailleuse électrique à batterie	2 871,96€
Moins-value sur vente faucheuse	20 681,69€
	350 036,31€

Dépenses prévues	
Déficit d'investissement cumulé fin 2022	13 396,56€
Remboursement du capital des emprunts pour des investissements précédents	25 500,00€
Provision pour remboursement cautions versées par locataires	2 800,00€
Diagnostic bâti intérieur et extérieur de l'église (solde)	6 000,00€
Maison des Traditions	
Réaménagement du parcours permanent (scénographie) – Provision	20 000,00€
Construction réserve (solde)	14 105,24€
Expertise collection pour assurance	7 200,00€
Provision pour acquisition pièces	8 150,00€
Mise aux normes logement école (solde)	5 400,00€
Acquisition de terrains et provision pour éventuelle acquisition	43 000,00€
Assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour l'étude d'assainissement collectif	58 243,80€
Aménagement du bar / restaurant / multiservices dans un espace de la Maison des Traditions	120 000,00€
Maîtrise d'œuvre pour réaménagement mairie	13 000,00€
Armoire réfrigérée et fourneau salle des fêtes	15 000,00€
Ordinateur	1 420,00€
Débroussailleuse thermique	700,00€
Banc terrasse salle des fêtes	1 150,00€
Vitrine pour affichage extérieur et 2 sièges de bureau	3 000,00€
	358 065,60€

Recettes effectives	
Part de l'excédent de fonctionnement capitalisé affectée à l'investissement en 2022	51 298,51€
Fonds de compensation de la TVA sur dépenses d'investissement 2021	4 528,95€
Conseil Départemental – acompte au titre du Fonds d'Action Rural pour le réaménagement du parcours permanent de la Maison des Traditions	19 874,00€
Conseil Départemental – subvention au titre du Fonds d'Action Rural pour l'acquisition de la faucheuse et la débroussailleuse électrique	7 350,00€
Valeur nette comptable suite à vente faucheuse	22 981,69€
Amortissement du fonds de concours versé à la Communauté de Communes La Châtre / Ste-Sévère pour l'aménagement des extérieurs de la salle des fêtes	6 928,84€
Cautions locataires	1 318,59€
	114 280,58€

2023 INVESTISSEMENTS

Recettes prévues	
Part excédent de fonctionnement fin 2022 affectée à l'investissement	62 935,40€
Fonds de compensation de TVA sur dépenses d'investissement 2022	34 469,00€
Subvention ETAT (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour la construction de la réserve de la collection de la Maison des Traditions et l'extension du hangar du service technique	89 000,00€
Conseil Départemental – Fonds d'Action Rural pour le réaménagement du parcours permanent de la Maison des Traditions	17 977,60€
Conseil Départemental – Fonds d'Action Rural pour travaux au stade (mur pare-balles, réseau électrique)	8 950,00€
Solde subvention État pour acquisition cellule de refroidissement	1 902,60€
Amortissement du fonds de concours versé à la Communauté de Communes La Châtre / Ste-Sévère pour l'aménagement des extérieurs de la salle des fêtes	7 000,00€
Remboursement cautions versées par les locataires	2 800,00€
Emprunt	133 031,00€
	358 065,60€



TRAVAUX DIVERS RÉALISÉS PAR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

En 2022 un hangar a été construit sur le terrain des services techniques municipaux. En 2023, pour achever l'aménagement extérieur de ce terrain, l'ensemble de la plateforme a été reprofilé en tout-venant. Une clôture a été réalisée en limite de propriété (pose de poteaux et soubassements en béton armé puis pose d'un grillage).

Comme chaque année, en dehors de l'entretien des espaces verts (tonte, désherbage, taille, fauchage, broyage), de nombreux travaux d'entretien de la voirie ont été réalisés par les employés des services techniques :

- Réfection de chemins et d'une aire de stationnement avec la mise en place de tout-venant.
- Renforcement en enrobé à froid d'une partie de la voirie.
- Réalisation de petits travaux de génie civil (pose de buses, regards, etc.)

Des travaux ont également été réalisés dans les logements communaux :

- Dans le logement au-dessus de la mairie, à l'occasion du changement de locataire : remplacement de radiateurs et pose de revêtements de sol.
- Pour certains logements : peinture des menuiseries extérieures posées en 2022.



TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ RÉALISÉS AU STADE AIMÉ GONIN

Travaux à l'intérieur des vestiaires

Fourniture et pose d'un tableau de protection triphasé ainsi que d'une horloge pour les chauffe-eau. C'est la SARL JD de La Châtre qui a installé cet équipement pour un montant global de 2821,35€ TTC

Sécurisation des dispositifs d'éclairage du stade d'entraînement

Ces travaux (remplacement de lampes et boîtiers de connexions) ont été réalisés partiellement (mâts situés côté vestiaires). Une seconde intervention sera programmée en 2024.

C'est la société SEGEC de La Châtre qui a réalisé cette première opération pour un montant de 1569,96 € TTC



SÉCURISATION DES QUATRE PUIS SITUÉS DANS LE BOURG

Ces quatre puits se situent : à proximité de la mairie pour le premier, Rue des Traditions pour le second, face à l'entrée du musée pour le troisième et à l'entrée du jardin de la Maison des Traditions pour le dernier. Ces travaux ont consisté à consolider les dispositifs existants et à installer des tôles de protection. Ils ont été réalisés par la SARL ALAPETITE de Feusines (36160) pour un montant de 864 € TTC.

TRAVAUX DE VOIRIE À PROXIMITÉ DE L'ENTRÉE DE LA RÉSERVE DU MUSÉE ET DE LA SALLE DES FÊTES

Détail des différents travaux :

1. Le raccordement du réseau communal d'eau potable à la réserve réalisé par les services techniques.

2. L'aménagement de l'entrée de la réserve avec :

- construction de 2 fois 5 mètres de caniveaux en fonte et leurs réseaux exutoires raccordés au fossé. Ces travaux ont pour objectif de limiter les affouillements de la voirie depuis l'entrée de la salle des fêtes (désordres occasionnés par le ruissellement des eaux de pluie lors des fortes précipitations) ;
- reprise de la voirie en grave naturelle, sable et gravillons blancs ;
- préparation des parterres afin que des végétaux puissent être plantés au printemps ;
- réaménagement de 2 places de parking en prolongement de celles existantes.

Ces travaux ont été confiés à la société JARDINS EN BERRY de Le Magny pour un montant de 11 551,68 € TTC



TRANSFORMATION DE LA MAISON D'HABITATION EN BAR-RESTAURANT- MULTI-SERVICES



Dans une démarche de revitalisation de son centre bourg, avec la vente du bâtiment de l'ancienne boulangerie, un couple désireux de créer une petite épicerie s'y est installé. En l'espace de deux années, cette petite épicerie est devenue un « bar-restaurant-multi-services » très apprécié. Après la période de lancement de son activité, le propriétaire des lieux, sensible à l'accueil que lui avait réservé la population et le conseil municipal nous faisait part, en début d'année, de sa volonté de transférer son commerce dans un bâtiment plus adapté au développement de ses activités.

Dans un premier temps, il a envisagé d'acheter des locaux du Restaurant La Grange, mais cette solution n'a pas abouti. Le conseil municipal, désireux de conserver le dernier commerce du bourg, s'est donc intéressé sans délai à cette demande. Il s'est alors avéré qu'aucune des solutions envisageables ne pouvait se concrétiser sans un investissement de la commune.

L'attractivité culturelle du musée présentait pour le commerçant un atout majeur pour le développement de sa clientèle, dans le même temps, la municipalité ne disposait pas d'autre lieu. Le Conseil Municipal a considéré de son côté qu'une synergie entre les deux entités pouvait être également profitable au musée. La recherche d'une solution sur le site du musée a alors été sérieusement envisagée.

Les options d'une construction neuve ou d'une extension des bâtiments existants ont été étudiées. En tenant compte des contraintes techniques, économiques, géographiques et la proximité d'un bâtiment classé (église), les deux architectes consultés du cabinet AUTISSIER et du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement du département de l'Indre), ont tous deux conseillé de transformer la maison d'habitation du musée à l'usage du futur commerce, tout en conservant certaines caractéristiques intérieures du bâtiment (four à pain, sol tomettes, cheminée, etc.). L'aspect extérieur, quant à lui, reste intact et l'ensemble des travaux ont été soumis à l'acceptation de l'Architecte des Bâtiments de France.



Le cabinet d'Architecture AUTISSIER de La Châtre a été missionné et nous a présenté un pré-projet. Après analyse des différentes hypothèses, le Conseil Municipal a validé la proposition de l'architecte de transformer la maison d'habitation du musée en bar-restaurant-multi-services. Les travaux étaient envisagés début octobre pour une livraison en fin d'année 2023.

Les appels d'offres ont été lancés et les entreprises suivantes ont été retenues :



- **Lot « Démolition, gros œuvre » :**
LES BÂTISSEURS DU BERRY d'Issoudun (36100)
Pour un montant de marché de 9 434,86 € TTC
- **Lot « Charpente / couverture » :**
La SARL MICAT d'Aigurande (36140)
Pour un montant de marché de 2 328,00 € TTC
- **Lot « Menuiseries bois intérieures et extérieures » :**
La SAS EB-RB MENUISERIE de Neuvy Saint Sépulcre (36230) Pour un montant de marché de 19 351,20 € TTC
- **Lot « Plâtrerie » :**
La SAS EB-RB MENUISERIE de Neuvy Saint Sépulcre (36230). Pour un montant de marché de 24 192,00 € TTC
- **Lot « Électricité, VMC, chauffage électrique » :**
La SARL JD de La Châtre (36400)
Pour un montant de marché de 30 708,97 € TTC
- **Lot « Plomberie, sanitaires » :**
La SARL JD de La Châtre (36400)
Pour un montant de marché de 9 208,19 € TTC
- **Lot « Carrelage, faïence » :**
La SARL JP TETOT de Ardentes (36120)
Pour un montant de marché de 15 607,16 € TTC
- **Lot « Peinture » :**
La société PEINTURE SYLVAIN de La Châtre (36400)
Pour un montant de marché de 9 048,00 € TTC

Montants auxquels il faut ajouter les honoraires de l'architecte 12 600 € TTC, celui de contrôleur technique 2 880,00 € TTC ainsi que celui de coordonnateur SPS 2 160,00 € TTC.



L'ordre de service de démarrer les travaux a été signé le 09 octobre 2023. Hormis quelques travaux de finitions à l'intérieur du bâtiment et le remplacement des menuiseries extérieures, qui seront posées dans le courant du mois de février (très longs délais de livraison du fabricant), le chantier pouvait être livré comme prévu en fin d'année.

Les services techniques communaux ont également été mis à contribution pour la réalisation de certains travaux :

- modification du réseau extérieur d'alimentation en eau potable
- construction de l'ensemble du réseau d'assainissement extérieur, y compris la pose d'un séparateur de graisse (déboureur / séparateur) en sortie de cuisine.
- fourniture et pose en tranchée du câble principal d'alimentation du bâtiment au réseau ENEDIS.
- remise en état des sols et le bouchardage du parement en pierre de taille du four à pain.

Le projet est composé des espaces suivants :

- cuisine avec une partie « réserves » (située à l'emplacement de la forge)
- grande salle de restaurant (située à l'emplacement de la pièce principale)
- petite salle de restaurant avec bar (située à l'emplacement de la chambre)
- espace épicerie (situé à l'emplacement de la saboterie)
- espace sanitaire (situé également à l'emplacement de la saboterie)

Un aménagement extérieur permettant l'accès du restaurant aux Personnes à Mobilité Réduite, sera proposé lors de l'élaboration du budget 2024.

Depuis de nombreuses années les entreprises chargées de l'entretien des couvertures de nos bâtiments communaux nous signalent l'extrême dégradation du pan arrière du bâtiment (l'ensemble des tuiles se désagrègent). Les priorités retenues lors de l'établissement des derniers budgets ont entraîné le report de la réfection de cette toiture. Nous allons étudier la possibilité de réaliser ces travaux en 2024, en fonction des subventions qui pourraient nous être accordées et des montants pouvant être mobilisés.



Four à pain dans grande salle



Communication entre grande salle et petite salle du restaurant



Cuisine



Espace épicerie



DE NOUVEAUX ENSEIGNANTS ET DES EFFECTIFS EN BAISSÉ



À leur demande, Mesdames Hélène Blanca, (classe CM1-CM2) et directrice de l'école Charles Yvernault de Chassignolles et Ingrid Junjaud, (classe CE1) à l'école Jean Moulin à Le Magny ont été nommées sur d'autres postes. Elles sont respectivement remplacées par Madame Émilie Souquet pour la classe de CM2 et la direction de l'école de Chassignolles et par Mesdames Lison Vandekerkhove et Manon Ségala, pour la classe de CE1-CE2. Nous souhaitons la bienvenue à ces trois nouveaux enseignants au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Chassignolles-Le Magny. La rentrée scolaire s'est bien déroulée, mais les effectifs continuent de baisser au fil des années.

LISON VANDEKERKHOVE

Native de Sarzay, elle a effectué toutes ses études à La Châtre et Châteauroux, où elle a réussi le concours de l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) en 2021. Après avoir occupé quelques postes de stagiaire dans les écoles Eugène Delacroix et Maurice Rollinat à La Châtre, elle a obtenu sa première titularisation à la rentrée 2023, affectée à l'école de Le Magny où elle enseigne les lundi, mardi et vendredi, affectation qui lui donne entière satisfaction.



ÉMILIE SOUQUET

Originnaire du Loir et Cher, elle a passé son concours de Professeure des écoles en région parisienne où elle a exercé jusqu'en 2008. Affectée dans l'Indre, elle a enseigné dans plusieurs écoles de La Châtre et Sainte Sévère, subissant des mutations au gré des suppressions de postes. Spécialisée dans la difficulté scolaire, elle était affectée ces deux dernières années à la section SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) du collège George Sand de La Châtre. En remplacement de Madame Blanca, elle a donc choisi le poste d'enseignant en classe de CM2 et de directrice d'école, fonction qu'elle a déjà assurée dans une école de La Châtre. Elle est très satisfaite de diriger l'école Charles Yvernault de Chassignolles.



MANON SÉGUÉLA

Originnaire de Limoges, Manon est actuellement en formation à l'INSPE de Châteauroux et devra passer son concours en 2024. Dans ce cadre, elle enseigne les jeudi dans la classe de Lison, où elle se sent très à l'aise.



QUELQUES CHIFFRES :

52 élèves sont partagés dans 3 classes à Le Magny :

- PS (8) et MS (7) : Mme Chiron (15 élèves)
- GS (11) et CP (9) : Mme Gion (20 élèves)
- CE1 (5) et CE2 (12) : Mesdames Vandekerkhove et Séguéla (17 élèves)

Parmi ces 89 élèves, 44 empruntent le service de ramassage du RPI, à savoir 20 à Chassignolles et 24 à Le Magny.

37 élèves composent les 2 classes de Chassignolles :

- CM1 : M. Bridon (15 élèves),
- CM2 : Mme Souquet (22 élèves)

La Maison des Traditions au cœur de l'actualité !

Cette saison 2023 a été l'occasion de fêter le bicentenaire de la naissance de Maurice Sand (1823-1889) sur tout le territoire du pays de George Sand.

Chaque site a célébré une ou plusieurs facettes de ce personnage qui a grandi et vécu dans l'ombre de sa célèbre mère. Cette commémoration a contribué à découvrir cet artiste, tour à tour peintre, dessinateur, illustrateur, marionnettiste, écrivain, entomologiste, botaniste... dont la postérité n'a retenu que le statut de « Fils de » ou les qualificatifs de dilettante, touche-à-tout, nanti ou paresseux... La Maison des Traditions a choisi de présenter l'aspect ethnographique de ses dessins au travers d'une exposition temporaire intitulée « Maurice Sand, un regard d'ethnologue, du Berry aux Amériques », qui s'est tenue du 1^{er} juillet au 29 septembre, au premier étage du musée. Cette exposition a rassemblé des reproductions de ses dessins, extraits de ses huit carnets de voyage. Afin de rester fidèle au soin et au travail de Maurice Sand, la mise en page et le nombre des dessins de chaque folio existant ont été volontairement préservés. Une grande partie des reproductions présentées a été réalisée pendant son voyage à destination des Amériques. Ces dessins des pays lointains ont dialogué avec les collections du musée.

MAURICE SAND, NAISSANCE D'UN GRAND DESSINATEUR

Né à Paris le 30 juin 1823, Maurice Sand passe l'essentiel de son existence à Nohant. George Sand noue une relation forte et profonde avec son fils et partage avec lui son amour de la nature, des gens et du Berry. Profondément attaché à ce pays, Maurice va peu à peu s'y ancrer, faisant de ce territoire un terrain de recherches et d'expériences. Très jeune, Maurice Sand développe des dons pour le dessin. Tout au long de sa vie, il voyage avec son carnet à dessin, son crayon ou sa boîte de couleurs et revient avec des séries de croquis représentant des paysages, des personnages ou des scènes populaires... Élève d'Eugène Delacroix de 1840 à 1848, Maurice est avant tout un dessinateur, un illustrateur. Ses huit carnets de croquis rassemblent 843 dessins et aquarelles et sont conservés à la Bibliothèque Historique de la ville de Paris. Ils sont datés de 1840 à 1888, les derniers exécutés quelques mois avant sa mort. Les études de paysages en constituent le principal thème ; beaucoup évoquent des lieux du Berry fréquentés par la famille Sand aux alentours de Nohant, comme Saint-Chartier, la Mare au diable, Sainte-Sévère, La Motte-Feuilly ou encore Gargillesse et témoignent d'un monde aujourd'hui disparu. D'autres croquis montrent des personnages locaux comme « Le petit Illaume », « Pistolet » ou des scènes paysannes comme « Le Puits » ou « L'étable à cochon ». Le Berry est une source d'inspiration.

LE VOYAGE VERS LES AMÉRIQUES

En 1861, Maurice Sand entreprend le plus long voyage de sa vie. Parti à la découverte de l'Algérie pour un mois, il y croise le Prince Jérôme Napoléon, cousin de Napoléon III, qui l'emmène aux États-Unis à bord de son yacht. Maurice Sand part ainsi à la découverte des Amériques en passant par l'Espagne, Les Açores, Terre-Neuve... entre mai et septembre 1861. Au fil des escales, il observe, étudie, croque et crayonne les autochtones qu'il croise, s'attarde sur les costumes, les habitats et les paysages avec précision et élégance. Le yacht arrive à New York le 27 juillet ; la guerre de Sécession vient de démarrer. Maurice Sand suit le prince sur les champs de bataille, visite des campements et pénètre les lignes de l'Armée du Sud en Virginie. Il rencontre également le président Abraham

Lincoln. Leur périple se poursuit sur le Lac Supérieur, le plus grand lac d'Amérique du Nord, qui s'étend entre les États-Unis et le Canada. Sur ces berges, Maurice rencontre diverses tribus indiennes comme les Chippeways, les Sioux, les Ioways... À son retour à Nohant en octobre 1861, Maurice ramène plus d'une centaine de dessins, témoins de peuples et de traditions aujourd'hui disparus, qui sont aussi une photographie de la naissance d'un nouveau pays, les États-Unis d'Amérique. Dès lors, Maurice Sand se lance dans l'écriture. Son premier succès sera Six mille lieux à toute vapeur (1862), récit de cette longue expédition. Une dizaine d'années plus tard, il rédige Miss Mary (1868), roman inspiré de ce voyage. Des neuf romans qu'il a écrits, certains ont comme toile de fond le Berry, où se déroulent les intrigues de son premier titre Callirhoé (1864) ou de Raoul de La Châtre (1865). Quant à sa dernière fiction Palabran, inédite, l'action se situe autour de La Châtre, Ardentes et Mers sur Indre.

DE L'ETHNOGRAPHIE À LA CRÉATION OU DE LA SCIENCE À L'ART

Le soin, la précision et les détails qu'il apporte à ses différents dessins démontrent un souci

d'authenticité, de véracité. Chaque dessin est daté et localisé, à la manière du scientifique qu'il est lorsqu'il s'adonne à la botanique ou à l'entomologie. Aujourd'hui encore, les dessins de Maurice Sand font référence auprès des scientifiques. Il garde cette rigueur dans les différents dessins qu'il réalise pour les costumes de pièces de théâtre écrites par sa mère « François le champi » (1849), les illustrations qui accompagnent ses différents articles sur le Berry « Les visions de la nuit dans les campagnes » (1851), « Les mœurs et coutumes du Berry » (1851), les dessins dans les Œuvres illustrées (à partir de 1853) de George Sand, ou encore pour la création des marionnettes de Nohant. Ces croquis deviennent des « outils de travail », des sources d'inspiration qui nourrissent son travail d'illustrateur et de créateur. La variété des postures et des attitudes donne un caractère ethnologique à l'événement ou à la rencontre. Il n'aura de cesse d'appliquer cette démarche tout le long de sa vie de dessinateur, conjuguant l'art et la science dans son œuvre. Cette pluridisciplinarité, tant décriée à son époque, caractérise l'œuvre de Maurice Sand et lui a permis de réinventer les classiques en créant un univers bien à lui, entre rêverie, fabulosité et fantastique.



Dessin conservé à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris





Crédit photo : Marie Lemeunier

LA MAISON DES TRADITIONS, UNE PORTE D'ENTRÉE QUI S'ÉLARGIT...

Le musée a pris en 2023 une nouvelle orientation pour devenir un lieu plus vivant, plus attractif, destiné à rassembler sur le même site à la fois les centres d'intérêt du quotidien des habitants et ceux des visiteurs ponctuels.

Un projet novateur et singulier dans le département

Réunir sur le même site le dernier commerce du village et la Maison des Traditions est une orientation nouvelle pour le musée. L'objectif premier était de préserver une activité durant toute l'année dans le centre bourg en évitant le départ du dernier commerce et en épaulant son évolution sur la partie restauration. Votée par le Conseil Municipal au printemps 2023, cette décision soutient un projet d'envergure qui s'inscrit dans l'orientation affirmée dès le début de mandat, à savoir, mobiliser une partie des efforts de la commune vers la revitalisation du bourg pour limiter les effets toujours plus visibles de la désertification en milieu rural.

Favoriser la synergie des deux structures sur le même lieu, tout en leur laissant une indépendance d'action en toutes saisons, présente de nombreux avantages. Ce projet, novateur et singulier dans le département, va permettre au site de devenir un pôle de vie et d'échanges, en rassemblant chassignollais et visiteurs sur un même lieu, celui-ci étant particulièrement intéressant tant par sa situation au cœur du village que par les espaces intérieurs et extérieurs qui le caractérisent. Il contribuera à améliorer la qualité de vie des usagers des lieux, permettant au village de préserver son attractivité pour de futurs habitants tout en favorisant le développement de son rayonnement touristique.

Description du site dans sa globalité

L'ancienne maison d'habitation est désormais devenue un bar-restaurant-multi-services dont la municipalité reste propriétaire. Ce bâtiment a subi des transformations pour accueillir cette nouvelle activité dans les normes réglementaires liées à son futur usage et sera inauguré au printemps 2024. C'est le commerce de Monsieur et Madame Harfoush qui prendra place dans ce nouveau lieu, ce qui leur permettra de développer l'activité restauration qui restait limitée rue des Échoppes.



Avec moins d'espace pour la collection exposée, c'est un parcours à adapter et à repenser



Le choix de consacrer l'ancienne maison d'habitation à cette nouvelle activité s'est imposé après de nombreuses hésitations. Dans un premier temps, d'autres scénarii ont été envisagés, tels que la modification des espaces intérieurs du bâtiment principal ; l'accueil du musée, une partie des anciennes étables, l'ancienne grange ou bien encore la construction d'une aile dans le prolongement des étables. Toutefois, les consultations auprès des différents architectes en phase de pré-projet tendaient uniformément à montrer le coût très conséquent de ces propositions pour permettre l'activité tout au long de l'année. La nécessité d'une isolation performante et coûteuse, de même que l'incohérence du mélange des activités dans les mêmes locaux sans pouvoir séparer l'usage des parties communes ne pouvaient donner satisfaction. Décision a donc été prise d'installer le commerce dans l'ancienne maison d'habitation. Ce bâtiment, indépendant, a permis de trouver des solutions moins onéreuses à l'ensemble des contraintes posées. De plus, il faut souligner que de nombreux éléments intérieurs de l'ancienne maison d'habitation ont été conservés, tels que la cheminée, le four à pain, les tomettes et que celle-ci n'a subi aucune modification extérieure.

Le musée en phase de restructuration intérieure va être fermé en 2024.

Dans une commune de la taille de Chassignolles, les moyens financiers sont insuffisants pour faire évoluer dans le même temps le développement du commerce et le parcours du musée. La restructuration du musée est donc une deuxième phase. Au préalable, Carole Foucault, responsable du musée, sera chargée d'actualiser le Projet Scientifique et Culturel (PSC) rendu fin 2022 pour intégrer les nouveaux aspects du site. En effet, cet outil est fondamental dans la restructuration définitive.

Le musée sera fermé en 2024. L'année sera en effet consacrée au nouveau parcours, pour rendre la visite plus vivante et tournée vers un public plus large. Une réflexion a été initiée dès début 2023, pour orienter la visite en présentant moins d'objets mais en proposant une meilleure mise en contexte de la collection.

De nombreuses questions seront soumises aux divers comités qui vont travailler en 2024 (comité de pilotage, comité scientifique, comité technique, comité des partenaires). Quel message, quels publics, quelle forme de visite... Composés essentiellement de professionnels et d'élus, ces différents comités orienteront le musée vers une identité mieux définie avec une visite qui devra gagner en clarté pour les visiteurs, qu'ils soient connaisseurs ou non.

Une année est courte pour réaliser une restructuration et Carole Foucault aura donc de multiples actions à mener jusqu'à la réouverture, aussi bien dans la coordination de la conception du parcours que dans le suivi de sa réalisation, le tout, en lien avec les élus, les professionnels du monde muséal, l'association Les Amis de la Maison des Traditions, les partenaires et les techniciens qui œuvreront. Le contrat signé avec Sens de visite en 2019 est toujours en vigueur. L'agence a été recontactée pour la poursuite du projet.

Une restructuration est un travail très conséquent dans tous les musées, même lorsque les diverses tâches peuvent être réparties sur plusieurs employés. Carole Foucault aura donc pour cette année de nouveaux champs d'action, qui viendront s'ajouter à ceux habituels et souvent invisibles.

C'est donc une année importante pour le musée de Chassignolles qui doit trouver une nouvelle voie pour faire évoluer sous une forme plus moderne la transmission des savoir-faire et des modes de vie d'autrefois au regard du monde actuel. En effet, il est indispensable de s'adapter à un public qui n'est plus celui d'il y a vingt ans dont les souvenirs encore vivaces pouvaient compléter les manques de contextualisation. Ce sont donc de nouveaux objectifs qui incomberont à ce nouvel objectif et il sera certainement nécessaire de trouver un nouveau nom au musée, plus adéquat.

La réserve (bâtiment annexe du musée)

La réserve a été inaugurée officiellement le 2 septembre dernier. Tout au long de l'année 2023, en lien avec la responsable du musée, les bénévoles de l'association Les Amis de la Maison des Traditions et les employés municipaux y ont rassemblé et rangé les pièces de la collection non exposées dans le musée. L'aménagement a été mené en parallèle avec la poursuite de l'inventaire, permettant ainsi une connaissance complète de la collection et de ses possibilités de rotation d'objets, soit environ 3500 objets et outils.

Le bâtiment de la réserve, nouvellement construit, doit suffire, à court comme à long terme, à faire face à la conservation des collections non présentées au public, à l'exception des plus fragiles comme les pièces de tissus, les documents papiers, les documents numériques...



Inauguration 2 septembre 2023

Une commission d'acquisition a été constituée en 2023, composée d'élus et de membres de l'association des Amis de la Maison des traditions. Celle-ci s'appuie rigoureusement sur les préconisations du PSC rédigé sous l'égide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles en 2022. Cette nouvelle commission s'applique à veiller à la pertinence des futures acquisitions pour éviter, comme par le passé, la multiplication d'objets de même nature. Les propositions d'achat qu'elle a étudiées cette année ne répondaient pas à ces critères d'acquisition. En effet, il est primordial de suivre cette ligne de conduite, toute nouvelle acquisition devant désormais se justifier au regard d'un manque dans la collection existante.

Une pré-étude en cours sur l'approche de l'ensemble du site.

Le site doit être repensé pour lui donner une meilleure visibilité, une accessibilité plus facile et une approche plus cohérente des diverses utilisations. Une pré-étude est en cours, et pourrait faire évoluer, en plusieurs phases, l'aménagement des espaces extérieurs, qui pourraient devenir accessibles toute l'année, y compris en dehors des horaires d'ouverture du musée et du restaurant.

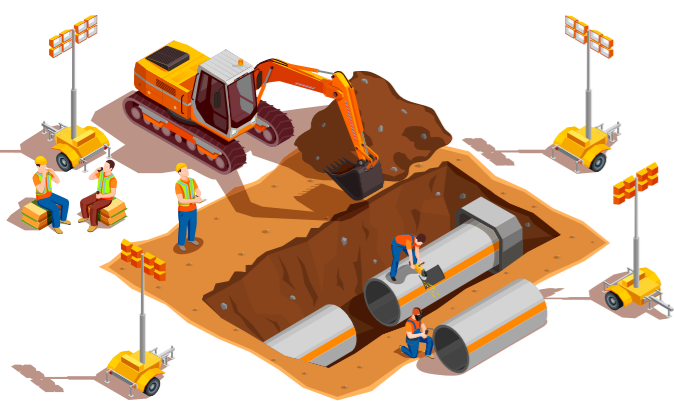
À cet effet, des réflexions sont en cours, telle que la création d'espaces conviviaux pour les habitants comme pour les visiteurs, d'un parking reliant en sécurité l'accès au site, d'un espace de jeux pour enfants, d'un cheminement piétonnier, l'installation de bancs, la plantation de végétation locale, le développement du verger... Les espaces extérieurs seraient ainsi mis en valeur pour favoriser le bien vivre ensemble.

L'ensemble du site doit devenir un espace animé, où convivialité rime avec une vie culturelle de qualité ancrée dans l'histoire du village et de sa région sous une forme moins passiviste, avec un commerce qui puisse satisfaire les divers besoins et attentes d'une clientèle variée. Chassignolles doit utiliser ses atouts pour se renouveler et rester attractive auprès des jeunes générations. Penser le village dans son ensemble est indispensable pour éviter une baisse démographique menaçante dans les prochaines années. C'est par la conjugaison de toutes ces actions que l'on pourra pérenniser les services publics et favoriser l'installation de nouveaux projets de travail ou de vie, et permettre aux nouvelles générations d'avoir une qualité de vie dans la commune comparable à celle des générations d'avant. Le musée, témoin des évolutions du village au fil des décennies et d'une activité antérieure plus prospère ainsi que l'installation du bar-restaurant-multi-services doivent contribuer au bien vivre dans la commune, aujourd'hui comme demain.



AVANCÉES 2023 ET PERSPECTIVES

L'année 2023 a été marquée par des avancées significatives dans deux grands dossiers travaillés durant cette mandature, à savoir l'assainissement et la rénovation énergétique de l'immobilier communal. Après trois années de travail, faisons un point de situation.



Assainissement

Une opportunité d'aide de l'agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) s'est ouverte en décembre 2022, avec un appel à projet. La municipalité s'est alors inscrite pour déposer un dossier complexe de demande d'aides, malgré le délai imparti très court pour ce genre de dossier long et complexe (5 mois). Puis, avec le concours de bureaux d'études, la commune a mené une enquête publique de zonage, indispensable à ce dépôt, validée par le Conseil Municipal le 3 mai 2023 et déposé le dossier complet auprès de l'Agence de l'Eau avant la date butoir, qui était fixée au 15 mai 2023.

En novembre, nous avons reçu tour à tour la notification des accords de subvention de l'AELB et du Conseil Départemental. Une dernière étude géotechnique est en cours pour aboutir à un appel d'offres aux entreprises pour la réalisation des travaux. En fonction des résultats, le Conseil Municipal pourra faire ses choix pour un démarrage possible des travaux avant la fin de l'année 2024.

Rénovation énergétique

Dès 2021, avec le concours de l'association ADEFIBOIS Berry, l'ADAR CIVAM a réalisé sur la commune une pré-étude pour évaluer le bien-fondé d'une installation de chaufferie biomasse bois pour les bâtiments communaux. Le chargé d'étude concluait alors que le projet était pertinent, mais que des contraintes réglementaires empêchaient l'éligibilité du projet. En effet, le ratio MWh produits/ml de réseau n'était pas assez élevé (0,67) pour prétendre aux subventions de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). En effet, il doit être supérieur à 1. Atteindre le niveau requis supposerait d'inclure d'autres utilisateurs privés sans rallonger le réseau. **La commune a donc mis en veille ce projet en l'attente des évolutions législatives et réglementaires.** Les législations 2022 et 2023 se sont succédées : Loi climat et résilience et ses décrets d'application ; Loi zéro artificialisation nette ; les nouvelles réglementations concernant les passoires thermiques... Cela a des conséquences importantes sur les bâtiments publics et sur notre parc de logements locatifs (10 logements). En effet, tous les nouveaux contrats de location devront être conformes avec la réglementation concernant les passoires thermiques (Classe D) en 2034. Pour les sources d'énergie et leur impact sur les gaz à effet de serre, seuls le groupe scolaire (chauffé au fuel) et un logement (chauffé au gaz) sont concernés.

Nous avons donc concentré la réflexion sur l'isolation de notre bâti, étape indispensable dans ce processus de limitation de la consommation d'énergie. Dans le cadre d'un « conseil en énergie partagé », une mission d'évaluation a été confiée au Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre (SDEI) afin d'évaluer les possibilités de réduction des consommations globales, puis bâtiment par bâtiment. Entre 2021 et 2022, malgré une diminution de 9% de la consommation, la facture énergétique a augmenté de 7% en raison de l'évolution du coût de l'électricité. Le bâtiment « école », hors logements, représente à lui seul 33% de la consommation tandis que la mairie et l'agence postale représentent 23%. Ces deux ensembles immobiliers sont donc prioritaires en termes de rénovation thermique. À ce jour, le SDEI a rendu son audit sur le groupe scolaire, la mairie et la Maison des Traditions, avec états des lieux et préconisations. L'audit pour les logements est prévu dans les prochains mois.

En 2023, dans le cadre du maintien du dernier commerce de la commune, la maison sur le site du musée a fait l'objet de travaux d'aménagement et d'amélioration énergétique pour permettre l'installation d'un commerce bar-restaurant multi-services. La tranche suivante concernera les installations ouvertes au public, comme la mairie, l'agence postale et l'école. Les logements à l'étage de ces bâtiments seront traités dans le même temps, au moins partiellement. De même qu'il a été fait pour le logement de l'école rénové l'an passé, chaque nouveau logement entièrement réhabilité fera l'objet d'un ajustement de loyer dans les conditions prévues par la loi.

2024 sera encore marquée par l'évolution de ces deux dossiers et par la recherche de financements auprès du Département, de la Région, de l'Etat et même de l'Europe au travers des nouveaux programmes LEADER, des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale et des programmes nationaux auprès desquels la commune sera amenée à s'inscrire pour les années ultérieures. La réflexion et la mise en place d'actions concrètes doivent se poursuivre pour que notre commune se prépare au mieux aux évolutions nécessaires.



COMMISSION SOLIDARITÉ BIEN VIVRE ENSEMBLE



Le repas des aînés

Des animations ont été organisées tout au cours de l'année à la Bibliothèque de Chassignolles chaque premier mardi du mois en période scolaire, destinées aux élèves de l'école Charles Yvernault. Cette année, 55 jeunes chassignollois de 6 à 18 ans sont venus retirer leur bon cadeau en mairie, et ont ainsi pu bénéficier de 25 euros à dépenser à la Librairie du Berry à La Châtre. Dommage qu'une trentaine de jeunes ne se soient pas manifestés. **La mairie a distribué des colis aux personnes âgées de 75 ans et plus qui ne pouvaient assister au repas des Anciens. Celui-ci s'est tenu le 16 décembre à la Salle des Fêtes "La Tazonnière". L'ambiance était festive. Le déjeuner, préparé par le "Panier de Célestine" a été très apprécié par les convives, de même que la musique proposée par Jean Luc DAUGERON et Clément CORNETTE.**

Merci à tous de faire vivre, chacun à sa manière, ce beau moment de convivialité. Rendez-vous l'an prochain !

JOINDRE L'ÉTHIQUE ET L'AGRÉABLE

Krista Cériac est installée à Chassignolles depuis un an. Elle y exerce son activité de création et personnalisation de vêtements et accessoires, proposant ses services dans l'art de la maison avec des tableaux personnalisés et des décorations de table adaptés à chaque événement. Elle intervient aussi bien chez les professionnels que les particuliers. Elle propose également à la vente des produits alimentaires, parfums, cosmétiques et produits ménagers. À cet égard, elle précise : "l'aspect éthique de mon travail est essentiel pour moi, c'est pour cela que je propose des produits sans substances chimiques, certifiés bio et vegan".

Pleine de projets, elle espère un jour ouvrir un local pour accueillir du public, "un espace chaleureux où les habitants pourront découvrir mon travail et échanger sur l'importance de la durabilité et de la consommation responsable". Elle a exposé à l'annexe de la mairie le 1^{er} et 2 décembre derniers et remercie vivement les habitants qui ont visité cette exposition.

**Renseignements et contact : [latelierdetyta.etsy.com](https://www.latelierdetyta.etsy.com)
06 51 24 68 98**



LE PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL



Le cheminement de création se poursuit. En effet, il faut en moyenne 10 ans pour créer un PNR. Le projet est aujourd'hui à l'étape d'étude d'opportunité renforcée.

L'idée de création d'un PNR a germé en 2016 après le constat par les élus du Berry St-Amandois (Cher) que ce territoire recèle des richesses patrimoniales de grande qualité mais trop souvent méconnues, peu mises en valeur et fragiles à l'image du bocage, paysage typique du sud Berry. Un cadre de vie et des valeurs authentiques qui pourraient disparaître par banalisation. Ils constataient également que l'élaboration de stratégies et de plans d'actions pouvaient rester lettre morte faute de moyens suffisants pour les animer ou les mettre en œuvre. Alors comment protéger et valoriser le patrimoine naturel, paysager, bâti et culturel ? Comment disposer de financements, d'outils et de moyens humains pour engager des projets pour l'avenir ?

L'outil Parc Naturel Régional est apparu comme une réponse pertinente pour répondre à ces questions mais aussi développer un aménagement du territoire et une économie locale qui prendraient appui sur ses ressources intrinsèques (productions agricoles et artisanales typiques, patrimoine immatériel, culturel et vivant berrichon). De plus, **le label parc régional est reconnu nationalement et internationalement pour sa qualité et son exigence et pourrait être un moyen de mieux se faire connaître en vue d'attirer nouveaux habitants, touristes et porteurs de projets.**



La logique patrimoniale a conduit à étendre l'idée du projet au Pays de la Châtre en Berry dans l'Indre avec lequel de nombreux points communs existent. En effet, ce label attribué par l'État s'adresse à des zones rurales habitées mais fragiles à forte valeur patrimoniale et dont les collectivités locales avec l'aide de la Région s'organisent pour porter un projet de développement durable consigné dans une charte.

Un PNR a 5 missions fondamentales qu'il décline en fonction de ses enjeux locaux :

- Préserver, gérer les paysages et les patrimoines naturels et culturels
- Contribuer à l'aménagement du territoire
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information des publics
- Conduire des expérimentations et contribuer à des programmes de recherche

Ses moyens d'actions sont ceux de l'incitation, la médiation, l'animation territoriale, la sensibilisation et l'éducation des publics. Il relève du droit commun et n'a pas de moyens de coercition. Il n'a pas de pouvoirs réglementaires.

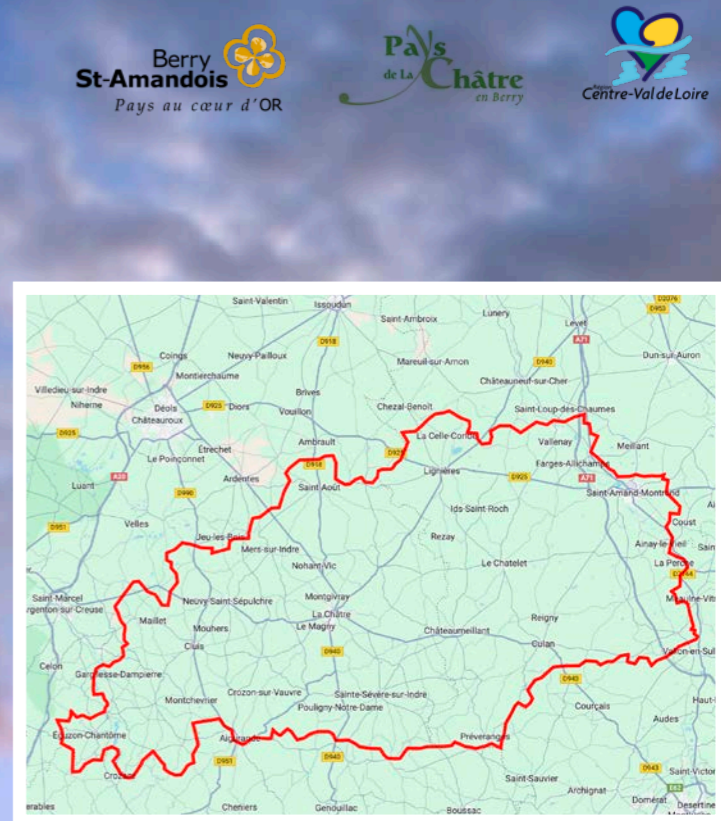
En 2019, la Région Centre-Val de Loire compétente pour engager la démarche de création a mené une étude d'opportunité. L'élaboration du projet est un long processus de construction et de concertation qui doit passer par plusieurs étapes avant d'espérer obtenir le précieux label. Il faut ainsi déterminer le périmètre d'étude, les axes de travail et les modalités pratiques (organisation et financement) pour la mise en œuvre de la charte.

En 2020, la 1^{re} étape officielle fut la remise au Préfet de Région du dossier d'opportunité puis l'organisation de la visite de rapporteurs nationaux sur un territoire de 133 communes allant de la vallée de la Creuse au sud-ouest jusqu'au Dunois au nord-Est. Si dans sa réponse en janvier 2021, le Préfet reconnaît la qualité des patrimoines du Sud Berry, toutefois le périmètre a été jugé trop important et pas assez cohérent sur le plan des paysages. Depuis début 2022, la Région et les 2 pays retravaillent la copie pour un dossier d'opportunité révisé et concentré sur les secteurs les plus remarquables.

Un second périmètre d'étude à 102 communes centré sur le Boischaud et la Marche a donc été retravaillé. Il faut maintenant démontrer l'implication des collectivités à porter la démarche. Puis avec les acteurs du territoire définir les grands enjeux et orientations du futur projet commun.

Aussi afin de mieux appréhender les différentes missions d'un parc régional, une délégation d'une trentaine d'élus a ainsi découvert le fonctionnement et les actions du parc régional de Millevaches en Limousin le 11 octobre 2023.

Une structure de préfiguration pour suivre le projet devra être également créée si l'État donne un avis favorable sur cette nouvelle mouture. Alors s'engagera le processus d'élaboration et d'écriture de la charte du parc : la feuille de route de l'action à 15 ans qui précise les mesures et les actions à mener dans le cadre des compétences dévolues à chacun.



Le processus prévoit encore de nombreuses étapes et consultations avant le classement avec notamment une enquête publique puis la décision d'adhésion au projet de chacune des communes et communautés de communes.

58 territoires français sont aujourd'hui labellisés parc naturel régional, une douzaine sont en projet. Chacun propose des actions différentes en s'appuyant sur les besoins spécifiques de leur territoire, mais toujours en visant un développement durable fondé sur leurs patrimoines et ressources.

Retrouvez plus d'informations sur les sites web des Pays de la Châtre en Berry (rubrique : Le pays en actions) et Berry St-Amandois (rubriques : Stratégie/études et projets)



ASSOCIATIONS

Voyages dans le passé



L'activité de l'Association des Amis de la Maison des Traditions, "les jeudis du musée", contribue à entretenir le musée et ses abords. En collaboration avec les services techniques, quelques bénévoles ont aménagé la réserve et procédé aux derniers déménagements et nettoyages des machines. La vigne a retrouvé sa vigueur et récompensé nos efforts avec une belle vendange. Par contre, la récolte de pommes de terre ne restera pas dans les annales ! Dame nature a oublié la pluie. Les fleurs en ont souffert elles aussi.

Au printemps, un voyage découverte bien dans l'esprit de la Maison des Traditions a eu lieu en Touraine. À Azay-Le-Rideau, l'imposant musée Maurice Dufresne aborde différents thèmes dont celui du machinisme agricole. Selon son créateur, "c'est tout le génie mécanique industriel et humain des XIX^e et XX^e siècle qui s'expose". Une ingéniosité également remarquable à la Maison des traditions et soulignée dans son Livre d'or. Non loin de là, Villaines-les-Rochers, village renommé pour ses activités de vannerie et osièriculture, compléta la journée : de vraies créations d'artistes ont enchanté notre école de vannerie !

La fête des moissons et battages, dont le défilé a dû être adapté à l'évolution de nos effectifs, a rencontré le succès habituel. Touristes et locaux ont découvert avec intérêt les gestes de leurs ancêtres.

Le repas animé par Marc Plaisant, a connu une baisse de fréquentation. La journée "Cidre et châtaignes" confirme les résultats des années antérieures : la galette de pommes de terre et le jus de pommes ont attiré une foule habituelle malgré une météo défavorable.

Le stage hivernal de vannerie affiche un beau succès, qu'il s'agisse de l'école ou de la journée portes ouvertes qui clôture le stage. De nouveaux stagiaires rejoignent chaque année les habitués qui reviennent pour l'ambiance conviviale du groupe. C'est celle qui régnait lors des veillées d'antan lorsqu'on fabriquait des paniers ou jouait à la belote. Nous remercions les dévoués professeurs, dont certains viennent de loin.



1 DON, 1 H MAXIMUM

En 2023, une seule journée de collecte a été organisée à Chassignolles. 29 poches ont été prélevées sur les 30 donneurs qui se sont présentés. L'assemblée générale de l'Amicale des Donneurs de Sang a eu lieu le 10 novembre 2023 et a réuni 40 personnes dans la salle des fêtes "La Tazonnière" de Chassignolles, suivie d'un repas convivial préparé par le panier de Célestine. Ce fut l'occasion d'établir le bilan de cette année en présence de Madame Séverine Charret, Présidente de l'Union Départementale Pour le Don du Sang Bénévole de l'Indre. Différents points ont été abordés sur l'organisation de plus en plus compliquée des collectes de sang et du manque de personnel mis à la disposition de l'Établissement Français du Sang, entraînant la suppression de la dernière collecte programmée à Chassignolles, le 30 novembre dernier. Pour l'année 2024, deux collectes sont programmées sur la commune, mais il se peut que cela soit les dernières en raison des exigences de l'EFS. En effet, pour rentabiliser le déplacement des professionnels de santé qui encadrent la journée, l'établissement demande un minimum de 30 donneurs, chiffre qui devrait augmenter dans les années à venir pour approcher les 40 prélèvements.

Mobilisons-nous pour que l'Amicale puisse continuer à vivre et trouver de nouveaux donneurs. Collectes prévues en 2024 :
Chassignolles : lundi 22 avril et jeudi 7 novembre de 15h à 19h.
Saint-Denis-de-Jouhet : jeudi 1^{er} février et lundi 19 août de 15h à 19h.



LA GRANGE AUX PIANOS

La Grange aux pianos a ouvert son festival d'été 2023 sous le signe du Romantisme. Musique et théâtre ont fait vibrer en intérieur et en extérieur, une programmation d'artistes de haut vol. Celle-ci a permis à un public fidèle et enthousiaste, d'apprécier la singularité du lieu et la qualité de ses spectacles et concerts.

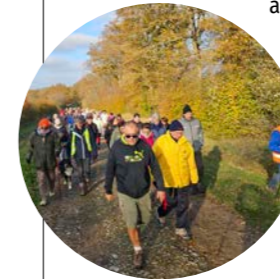
TOUFEU-TOUFOLK

L'atelier de danses folkloriques "Toufeu-toufolk" a lieu tous les mardis de 20h15 à 22h15 à la salle des fêtes "La Tazonnière". On y apprend les danses de chez nous et d'ailleurs. Quatre ou cinq musiciens accompagnent la quarantaine de danseurs. Le bal du printemps a eu lieu le dimanche 23 avril 2023. Une seconde soirée dansante a été organisée le 3 décembre au profit du Téléthon, qui a permis de recueillir 556 euros. Le prochain bal de printemps se déroulera le 7 avril 2024. Nous remercions la municipalité de Chassignolles pour la mise à disposition de la salle tout au long de l'année.



Club de marche 2023

Comme chaque année, les membres du club se retrouvent le dimanche matin pour se maintenir en forme en attendant la reprise des marches inscrites au calendrier annuel. C'est un moment convivial, comme ce fut le cas le 22 janvier 2023 où, par un temps glacial, la vingtaine de participants s'est réchauffée avec un café au Panier de Célestine. Le 20 mai, une dizaine de licenciés du club a participé au voyage organisé par l'Association des Amis de la Maison des Traditions au musée Maurice Dufresne à Azay-le-Rideau (37) et à Villaines-les-Rochers. Une belle journée qui renforce les liens entre les participants, qui partagent leur bénévolat au sein de plusieurs associations de notre commune. Indépendamment des participations hebdomadaires aux marches inscrites au calendrier, 17 marcheurs Chassignollais ont randonné le 30 juillet sur la commune voisine de Le Magny avec un pique-nique à l'aire de repos des Ossans, nouvellement réaménagée. Le troisième dimanche de septembre est la date retenue chaque année pour la randonnée de Chassignolles. Au départ



de la salle des fêtes, 261 marcheurs (dont 137 non-licenciés) se sont lancés à la découverte des cinq circuits sillonnant le secteur nord-est de la commune et traversant la rivière « La Vauvre » à plusieurs reprises, des itinéraires très appréciés par cette belle journée, à la veille de l'automne. En fin de parcours, chacun a pu redécouvrir le four à pain municipal situé à l'angle des rues des Traditions et du Sabotier qui a été relancé pour cette journée ; les galettes de pommes de terre cuites au feu de bois dans le four juste avant l'arrivée des marcheurs ont connu un franc succès ainsi que le rafraîchissement offert par la municipalité. Le dernier moment fort de cette année a été l'organisation de la journée du Téléthon, 8 jours avant la date officielle. C'est donc le samedi 2 décembre que 74 marcheurs ont sillonné les chemins ruraux en groupe sur les deux circuits de 7 et 11 km. Parallèlement, une trentaine de joueurs de cartes se sont adonnés à leur passion dans la salle des fêtes. Cette journée s'est achevée par une soirée pot-au-feu rassemblant 112 convives. Le bilan de cette journée est très positif : près de 1800 euros seront reversés au Téléthon. Fort à ce jour de 17 licenciés et 13 sympathisants, le club s'est inscrit pour la saison 2024 dans un projet d'animation sous couvert de la Fédération Française de Randonnée 36 dans le cadre des Jeux Olympiques, qui pourrait être un tour de l'Indre des clubs.



ASSOCIATIONS

2023, UNE ANNÉE D'ACCESSION

Le Football Club Bas-Berry regroupe les communes de Le Magny, Chassignolles et Crevant.

Au total, ce club rassemble 80 licenciés joueurs et joueuses et 30 licenciés dirigeants et dirigeantes. La saison 2022/2023 a rimé avec réussite pour notre équipe seniors masculine puisqu'elle a validé son accession en championnat départemental 3^e division. L'équipe seniors féminine a également effectué un beau parcours tout au long de cette saison, avec notamment des qualifications pour la finale de la coupe de l'Indre et les demi-finales de la coupe du Centre. Cette saison s'est terminée, pour cette catégorie, avec la fin de l'entente E3B (Bas Berry - BVN) après de nombreuses années de collaboration. Pour la saison 2023/2024, de nouveaux objectifs ont été fixés pour ces deux équipes, à savoir la montée au niveau supérieur pour les féminines et le maintien dans leur nouvelle catégorie pour les seniors masculins. Le premier objectif est atteint pour les féminines en cette fin 2023, leurs bons résultats ont permis à l'équipe d'accéder en Régionale 2 Elite pour cette deuxième partie de championnat. Pour cette moitié de saison, les seniors masculins sont positionnés en milieu de tableau dans leur championnat, avec dans l'ensemble de bons résultats. Le FCBB est en entente avec l'US La Châtre, sous le nom d'EBS (Entente Boischaud-Sud), pour les catégories jeunes (U7 à U18). Le club organise également des événements festifs comme la "Soirée repas local" en début d'année, le "méchoui" en juillet et la "Soirée moules/frites" en octobre. Il se mobilise également pour des causes comme octobre rose, qui a récolté plus de 400 € cette année. La soirée repas local 2024 se déroulera le samedi 2 mars à la salle des fêtes de Chassignolles. Sinon, vous pouvez retrouver nos joueurs et nos joueuses sur les terrains, les samedis et dimanches.



INAUGURATIONS

L'inauguration de la réserve du musée s'est déroulée le 2 septembre 2023 en présence de nombreux acteurs et partenaires du projet. Élus et représentants des soutiens publics et privés, architecte, chefs d'entreprise intervenus sur le chantier et citoyens chassignollais ont assisté à la cérémonie d'inauguration. **Madame le Maire a retracé l'historique de la construction de ce bâtiment, élément de rassemblement de l'ensemble des collections jusqu'alors stockées chez des particuliers.** Madame Carole Foucault, responsable du musée, a synthétisé les éléments saillants du Projet Scientifique et Culturel (PSC) qui fait état de l'historique et l'état actuel du musée et apporte une meilleure connaissance des perspectives et des pistes de travail. La construction de la réserve et la rédaction du PSC faisant partie d'un projet global de restructuration du musée, les partenaires impliqués dans la construction de la réserve ont souligné leurs attentes quant à la réalisation du projet dans son ensemble. L'assistance s'est ensuite dirigée vers le nouveau hangar, extension des services techniques qui permettra désormais de maintenir à l'abri les gros matériels nécessaires à l'entretien de la commune. **Ce fut aussi l'occasion de rendre hommage à Rémi Pirot, maire de la commune de 1977 à 2008, en rebaptisant la place du XXI^{ème} siècle en « Place Rémi Pirot ».** En présence de son épouse, de sa famille, des chassignollais ainsi que de nombreux élus des communes environnantes, Madame le Maire a dévoilé la plaque au nom de cet ancien élu qui a marqué les esprits par la force de son engagement pour la commune et son investissement au service des autres. À l'issue des nombreux discours, un vin d'honneur a été servi dans la cour de la maison des traditions.



Commémorations du 8 mai & 11 novembre

Traditionnellement, Madame le maire et le conseil municipal invitent la population à participer aux cérémonies de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 et de l'armistice du 11 novembre 1918, marquées par la participation de jeunes écoliers et collégiens, dont Nino Soulas qui s'est porté volontaire pour être porte-drapeau. Précédé des musiciens et des porte-drapeaux, le défilé a rejoint le monument aux morts pour un dépôt de gerbe, la lecture du message du ministre des Armées, et l'énumération des noms des disparus de la commune durant les guerres 1914-1918 et 1939-1945 et des militaires morts en opération en 2023. Après le respect d'une minute de silence suivie de la Marseillaise jouée par les musiciens, la cinquantaine de participants a été conviée au vin d'honneur offert par la municipalité, représentation relativement importante au regard du nombre d'habitants.



Place Rémi Pirot

Ateliers municipaux

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LES CHATS-MAGNOLLES

Fidèle à son engagement pour les enfants scolarisés dans les deux écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal Chassignolles - Le Magny, l'association des Parents d'élèves "les Chats-Magnolles" a organisé tout au long de l'année plusieurs manifestations à Le Magny et à Chassignolles pour récolter des fonds destinés à financer des activités scolaires du RPI. Les événements qui ont émaillé cette année l'agenda des Chats-Magnolles sont principalement la mise en place d'un LOTO qui s'est tenu dans la salle des fêtes de La Châtre, le service et la buvette du repas de la Saint-Vincent, la brocante à Chassignolles, ou encore la kermesse de l'école au cours de laquelle les enfants montent un spectacle avant de s'amuser tout l'après-midi avec les jeux proposés par l'association et animés par les parents d'élèves. L'association tient également la boutique éphémère de Noël dans laquelle sont vendus quantité d'objets de décoration fabriqués par les parents, que l'association tient à remercier pour leur temps et leur investissement.



Grâce aux fonds récoltés au cours de ces manifestations, "les Chats-Magnolles" participent activement aux activités organisées par l'école, en finançant les transports de toutes les sorties scolaires, le voyage au ski, le spectacle et les cadeaux de Noël pour chaque classe, les cadeaux de départ au collège des CM2 et même certains projets exceptionnels tel que la sortie "Métiers" organisée par Madame Junjaud, institutrice des CE1; cette année, en effet, la classe a adressé plusieurs courriers à des chanteurs et animateurs connus afin de découvrir leur parcours professionnel. Ils ont même contacté le Président... Au milieu des nombreuses réponses reçues figurait une invitation à assister à l'enregistrement de l'émission SLAM qui a été diffusée le 19 juin 2023 sur France 2. L'association a participé au financement de ce voyage impromptu qui a également permis aux participants de découvrir les principaux monuments de Paris et de faire un tour en bateau sur la Seine... Que de souvenirs !

ASSOCIATIONS



L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES : À LA RECHERCHE DE BONNES VOLONTÉS

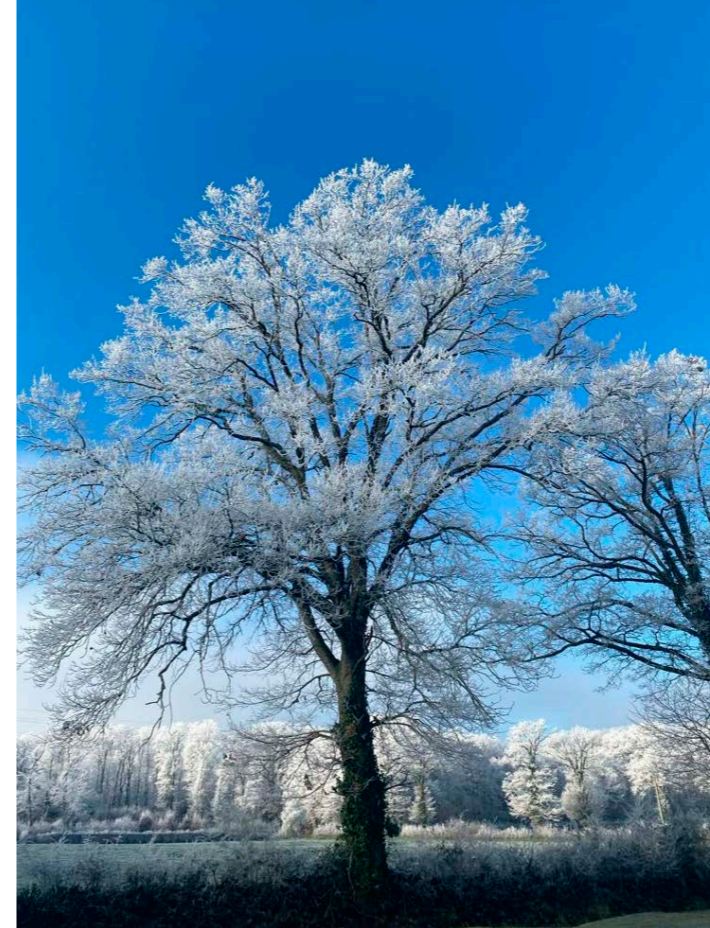
L'association Familles Rurales recherche toujours un(e) responsable du maintien à domicile et un(e) Président(e). Après de nombreux appels et contacts, je n'ai trouvé personne voulant s'investir dans ces deux missions, j'ai donc décidé de rester à mon poste jusqu'à l'assemblée générale de 2023 qui se tiendra en 2024.

Le rôle de cette association est pourtant primordial pour venir en aide aux personnes fragilisées vivant sur notre territoire et pour permettre rencontres et convivialité pour ceux ou celles qui le souhaitent. Son efficacité et son dynamisme ne sont plus à démontrer, ainsi le club « JOIE DE VIVRE » se réunit toujours deux fois par mois, il est fréquenté par une vingtaine de personnes. Aujourd'hui, la principale activité est la belote, mais ce n'est pas la seule qui peut être organisée. Je regrette d'ailleurs que « L'atelier mémoire » n'ait pas intéressé plus de chassignollais(e), c'est par la présence de personnes extérieures à la commune que j'ai pu faire durer cette activité jusqu'en 2020 (année COVID).

L'objectif du club étant que chacun de ses membres puisse trouver du plaisir à l'occasion de chaque rencontre, partager de bons moments et pour certains éloigner un peu la solitude. Un à deux repas sont organisés durant l'année. En 2023, un seul repas a eu lieu au mois d'avril. Il a réuni quinze personnes.

L'activité « MAINTIEN A DOMICILE », dont le rôle important n'est plus à démontrer, aide une vingtaine de personnes sur la commune. Les aides à domicile embauchées par l'association de Chassignolles sont au nombre de trois, mais il faut souvent faire appel à des salarié(e)s de communes avoisinantes pour satisfaire toutes les demandes.

L'action de familles rurales est essentielle pour le bien-être de nos aînés ! Il est important qu'une main se lève pour assurer mon remplacement !



ÉTAT CIVIL 2023

NAISSANCES

HAMILLE POTELLE APRILE, ÉLISABETH, PASCALE, MADELYNE, LINDSEY 12 FÉVRIER

PAULETTO VAUZELLE ROMANE 10 JUIN

MARIAGES

MULLER LIONEL, JEAN-LOUIS
ET TRIBLE GAËLLE 24 JUIN

FLAGELLE DENIS, YVES, ANDRÉ
ET PIROT SYLVIE, ISABELLE 7 JUILLET

TEMPLIER ALEXANDRE, LAURENT
ET KOZIK ÉMILY, WINIFRED 9 SEPTEMBRE

DÉCÈS

MAISTRE ANDRÉ, MAURICE, PAUL 6 FÉVRIER

MOULIN GEORGES, CAMILLE 31 MARS

DELAUME GEORGES 1ER AVRIL

TERRASSON MICHEL, ALBERT 31 MAI

LEBEAU GILLES, DIDIER, ALAIN 14 JUIN

VIOLEAU JEAN-MARIE, MAURICE, LAURENT
2 OCTOBRE

INFORMATIONS PRATIQUES COMMUNALES

MAIRIE

Mardi, jeudi et vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Samedi de 8h à 11h
☎ 02 54 48 07 02

✉ mairie.chassignolles36@orange.fr

Site internet : www.chassignolles.fr

Facebook : @Communedechassignolles

Madame le Maire reçoit uniquement sur rendez-vous.

Le musée municipal "La Maison des Traditions" sera fermé au public sur la saison 2024, hormis quelques animations ou conférences. Vous pouvez le suivre sur les réseaux sociaux.



BIBLIOTHÈQUE

Pour le prêt de livres, les lecteurs chassignollais doivent se tourner vers la bibliothèque de La Châtre, tête de réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes.

136 rue Nationale
36400 La Châtre

☎ 02 54 48 41 33

Site internet :

www.bib-cclachatrestesevere.net

GARDERIE

Dans le cadre du RPI, une garderie existe à l'école de Le Magny. Dirigée par Aurélien Laville (06 50 32 19 20), elle est ouverte, sur demande, à tous les enfants qui fréquentent :

- Le RPI, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h00 à 8h50 et de 16h30 à 19h00 sur demande.
- Le centre de loisirs de Le Magny le mercredi, les petites vacances (hormis celles de Noël) et en juillet, du lundi au vendredi de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.



JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi : 10h à 11h45

Mardi, jeudi et vendredi :
9h15 à 11h45

Samedi : 10h15 à 12h.

☎ 02 54 06 00 98

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Communauté de Communes de La Châtre/Sainte-Sévère

☎ 02 54 62 10 10

Sous-Préfecture

☎ 02 54 29 50 00

Direction Départementale des Territoires

☎ 02 54 24 60 00

Unité territoriale du Conseil Départemental

☎ 02 54 62 12 20

Police-Gendarmerie de La Châtre

☎ 17 ou 02 54 62 15 60

Pompiers

☎ 18

SAMU

☎ 15

Urgences

Numéro d'appel unique pour les utilisateurs de téléphone portable

☎ 112

Service accès aux soins en cas d'absence de médecin traitant

☎ 116 117

Violences femmes info

☎ 3919

Hôpital La Châtre

☎ 02 54 06 54 54



Maison de santé pluridisciplinaire

La Châtre

☎ 02 54 62 10 40

France Service La Châtre

☎ 02 54 31 20 04

Maison de la petite enfance La Châtre

☎ 02 54 48 05 23

Centre antipoison d'Angers

☎ 02 41 48 21 21

Enédis dépannages électriques

☎ 09 726 750 36

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Couarde

☎ 02 54 30 29 03

Transport par car pour La Châtre

Les samedis matin et mercredis après-midi. Il suffit d'appeler au minimum 3 heures avant ou la veille au n° vert : **0806 703 333** pour réserver. Coût : 3,00 euros.

Repas à domicile

Les personnes âgées ou sortant d'hospitalisation peuvent bénéficier de repas à domicile. S'adresser à la mairie.

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Union Sports et Loisirs Chassignollais

Section théâtre

Philippe Schmitt

☎ 02 54 48 25 80

Section tennis

Élisabeth Labesse

☎ 02 54 48 17 24

Section tir

Michaël Caziot

☎ 02 54 06 06 51

Football Club Bas Berry (FCBB)

Lina Daubord

☎ 06 37 52 56 69

www.fcbbasberry.footeo.com

Toufeu-Toufolk

Jacqueline Fradet

☎ 06 65 24 45 02

Club de Marche de Chassignolles

Martine Alapetite

☎ 02 54 27 49 19

Familles Rurales

Michèle Poitrenaud

☎ 02 54 30 24 51

Les Amis de la Maison des Traditions

Daniel Rochoux –

Patrick Blin

☎ 06 17 91 19 30 –

06 71 48 85 74

Société de Saint-Vincent

Christian Rochoux

☎ 02 54 06 02 34

Société de Saint-Blaise

Pierre Daudon

☎ 09 88 48 93 40

Société Communale de Chasse

Bernard Petitpez

☎ 02 54 48 35 30

Association des Chats-Magnolles

Laëtitia Cristiano

chatsmagnolles@gmail.com

Association des Donneurs de Sang

Annie Rochoux

☎ 02 54 06 02 34

Musiciens ensemble

Cyril Huvé

☎ 02 54 48 36 86



ORDURES MÉNAGÈRES

Déchetterie, située à Montgivray

☎ 02 54 06 08 87

Accès avec un badge aux jours et horaires suivants :

- lundi, jeudi de 14h00 à 17h30
- mardi, mercredi et vendredi de 9h15 à 11h45 et de 14h30 à 17h30.
- samedi de 9h15 à 11h45 et de 14h15 à 16h15.

Ramassage

- La collecte a lieu tous les mercredis, alternativement pour les ordures ménagères (bacs à couvercle bordeaux) et les emballages (sacs jaunes).
- Les conteneurs sont à sortir la veille.
- Retirer le **calendrier officiel** de ramassage 2024 à l'agence postale communale ou le consulter sur le site du service environnement

Point Propre

Le POINT PROPRE pour le **verre** et le **papier** est à votre disposition route du But.

Cet emplacement est entretenu par les employés communaux, merci de respecter leur travail en maintenant les abords du site propres.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser :

- au service environnement de la Communauté de Communes La Châtre/Sainte-Sévère - 284 Rue Nationale au **02 54 62 10 16**

- ou de consulter le site <https://cdc-lcss.fr>

Avis aux propriétaires d'une résidence secondaire

Un bac collectif fermé à clé est à la disposition des propriétaires de résidences secondaires. Les personnes intéressées par l'obtention d'une clé peuvent se renseigner au secrétariat de la mairie.